



DEONTOLOGIE

La reconnaissance de l'autre dans son identité, son devenir

L'AID 64 est une association créée en 1943 pour aider les mères isolées durant la 2nde guerre mondiale. Dans les années 90, ses actions viennent s'étendre auprès des publics âgés et/ou en situation de handicap.

Les valeurs d'entraide et de solidarité sont les fondements de notre association. Aujourd'hui, ces valeurs n'ont de sens que si elles sont portées par l'ensemble du personnel.



L'association adhère à la Fédération Nationale UNA. AID 64 rallie aux valeurs fédérales : écoute, information, respect des biens et des choix de la personne.

L'association prend en compte les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé.

L'ensemble des personnels s'engage à :

✓ Respecter le client

- Ecoute et information : accueil chaleureux et écoute attentive, personnels sensibilisés aux publics fragilisés
- Encourager l'autonomie et rechercher les potentialités
- Protection des données personnelles des personnes

✓ Respecter les biens de la personne

- AID 64 a souscrit des contrats d'assurance garantissant les biens de nos adhérents vis-à-vis des dommages résultant de notre prestation
- Des procédures existent et sont partagées avec les salariés dès leur arrivée dans le service. Elles visent à protéger les intervenants et les clients-adhérent en particulier lors d'échange d'argent (argent pour les courses, paiement en espèces des prestations...)

✓ Respecter sa culture et ses choix de vie

- Neutralité dans les domaines politiques et religieux
- Respect des choix de vie de la personne et de son entourage
Le Responsable de Secteur veille à la neutralité de l'intervenant par des temps d'échange et de régulation

✓ Assurer en permanence un service adapté aux besoins du client

- Un référent unique, le RS, interlocuteur privilégié tout au long de l'accompagnement (de la visite à domicile à la fin des prestations)
- Continuité de service : astreinte et permanence, travail en binôme des responsables de secteur
- Coordination et remontée d'information

✓ Réserver des services professionnels

- Salariés diplômés
- Formation continue (Bientraitance, Prévention des risques professionnels...)
- Démarche de contractualisation et de Projet personnalisé appuyé sur un travail d'évaluation : suivi des objectifs, projet co-construit avec la personne
- Veille du personnel quant à la vulnérabilité des publics :
 - Au regard du changement de comportement
 - Au regard des risques de maltraitance

✓ Maintenir la transparence sur l'action menée

- Accès au dossier et fonction de l'association
- Traçabilité des messages, devis, contrat
- Lors du traitement de la demande, le client reçoit une information claire et adaptée lui permettant de faire son choix en toute sérénité et si nécessaire avec l'aide de son entourage

✓ Affirmer son devoir de réserve et de discrétion

- Politique qualité
- Conformité aux Règlement Général de Protection des Données
- Questionnement éthique quant au partage d'information